ACTUALITÉ GÉNÉRALE

Travaux de l’école du Val Guermantes



En complément des subventions accordées par Madame la Préfète (DETR), des subventions ont été sollicitées auprès du Département et de la Région.

Créé le : 7/11/2019 - Mis à jour le : 7/11/2019

Une 1ère phase de travaux est programmée pour un montant HT d’environ 460 000 €. En accord avec l’architecte et "Terres et toits" (assistant à maîtrise d’ouvrage), il a été décidé d’effectuer ces travaux par zone afin de ne pas avoir à supporter le coût d’une délocalisation intégrale des classes (coût avoisinant les 100 000 €).

La 1ère zone définie est l’école maternelle, soit 3 classes, qui seront réparties dans les locaux avoisinants (centre de loisirs et autres salles). Les travaux consisteront, dans cette zone, en la réfection de la toiture, des sanitaires, plomberie et électricité. Le début des travaux est prévu pour le 2ème semestre de 2020.